



**le 6 février 2009**

**Contact: Edward Keyes  
ou Allison R. Myers  
506-452-7818  
Cell 471-4510**

### **L'ABC-Nouveau-Brunswick reconnaît les contributions des avocats et des juges néo-brunswickois**

Caraquet – Lors de la réunion hivernale de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien (ABC-NB), le prix « Distinction de service méritoire exceptionnel » sera décerné à madame la juge Margaret E.L. Larlee, de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick à Fredericton. Le prix vise à reconnaître les contributions exceptionnelles à la profession juridique et les réalisations dans le domaine juridique qui favorisent les Néo-Brunswickois.

L'Association du Barreau canadien remet ce prix à madame la juge Larlee en reconnaissance de ses contributions à l'avancement du droit dans la province. Elle a joué un rôle clé dans l'établissement d'une relation entre la magistrature et les facultés de droit au Nouveau-Brunswick. Madame la juge Larlee se voue à l'avancement professionnel et intellectuel des étudiants et a pris une part active à la mise sur pied de programmes réussis tels que le programme de stages pour les étudiants à la Cour d'appel. Elle est toujours prête à partager son expertise et à encourager ses collègues à faire de même dans le cadre de différents projets présentés par l'Institut national de la magistrature et des programmes « lunch and learn » (déjeuners-causeries) offerts par la Cour. Elle s'engage également dans les programmes de Formation juridique permanente (FJP) de l'ABC à l'échelle nationale et provinciale et a effectué des travaux de recherche et publié de nombreux articles. Madame la juge Larlee est la première femme nommée à la Cour du Banc de la Reine, ainsi qu'à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Elle a grandement contribué à l'Association du Barreau canadien en participant au comité de rédaction du Bulletin des avocats et en donnant des conférences dans le cadre de nombreux programmes de FJP, dont la création du Forum des avocates, ainsi que des séances de formation en droit de la famille, pour lesquelles elle a rédigé les articles suivants : Commentaire d'arrêt : Pecore c. Pecore et Shared Custody in Contino : A Definitive Response.

Edward Keyes, le président de la Division de l'ABC-Nouveau-Brunswick, a fait l'éloge de madame la juge Larlee : « [traduction] *Elle joue le rôle de mentor par excellence et exerce une*

*influence positive sur les autres, notamment des juristes et étudiants en droit. Elle se voue à la profession juridique, à l'avancement du droit et offre des services au public. Elle réalise le tout avec intégrité et discipline. L'intelligence, l'efficacité et la compétence dont fait preuve madame la juge Larlee ressortent dans son travail. Elle exerce une influence importante sur l'ensemble de la profession juridique et des Néo-Brunswickois. »*

Le prix *pro bono* décerné par l'ABC-NB vise à reconnaître d'exceptionnels services juridiques bénévoles rendus auprès de la communauté. À la réunion hivernale de la Division du Nouveau-Brunswick de l'ABC, les contributions remarquables de six avocats et avocates de la province seront honorées.

Les lauréats de ce prix ont été nommés par le ministre de la Justice, l'honorable Thomas J. Burke, pour siéger au Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale. Le Groupe de travail, sous la direction de monsieur le juge Raymond J. Guerette, comprend Michelle Boudreau-Dumas, de Campbellton; Sheila Cameron, de Moncton; Jennifer Donovan, de Fredericton; Mary-Eileen Flanagan, de Saint-Jean; David Lutz, c.r., de Hampton et Brenda Noble, c.r., de Saint-Jean.

Le mandat du Groupe de travail sur l'accès à la justice familiale était de faire l'examen des tribunaux de la famille et d'apporter des recommandations auprès du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les recommandations du Groupe de travail, qui visent l'accès plus rapide au système judiciaire pour le règlement des litiges en matière familiale, l'utilisation accrue des recours extrajudiciaires pour régler les litiges en matière familiale, ainsi que l'accès plus facile à l'information et à l'assistance judiciaire pour les parties impliquées dans de tels litiges, seront publiées sous peu.

Edward Keyes, le président de l'ABC-Nouveau-Brunswick, a affirmé que « [traduction] *chacun des membres du Groupe de travail a été choisi en raison de son dévouement et de son engagement à l'amélioration de l'accès à la justice familiale dans la province. Les membres de ce Groupe ont accompli un travail minutieux et exhaustif qui exigeait de nombreuses heures en réunions et plusieurs déplacements. Les membres du Groupe de travail ont tous contribué au-delà d'une centaine d'heures de travail bénévole à ce projet d'envergure. Nous nous attendons à ce que leurs efforts mènent à d'importants changements au sein du système de justice familiale au Nouveau-Brunswick. »*

Les prix seront décernés le 6 février 2009 lors du Dîner du président, dans le cadre de la réunion hivernale de l'ABC-NB, qui se déroulera au Centre culturel à Caraquet (Nouveau-Brunswick).

L'Association du Barreau canadien se voue à l'amélioration du droit et de l'administration de la justice. Elle compte 37 000 juristes, notaires, professeurs de droit et étudiants en droit de toutes les régions du Canada. La Division du Nouveau-Brunswick compte 1 600 membres.

Les prix seront attribués lors du Banquet présidentiel le vendredi 6 février 2009 au Centre culturel, 220, boulevard Saint-Pierre Ouest, Caraquet (Nouveau-Brunswick).